

La CGT solidaire de Gilles Piazzoli devant les prud'hommes

Le 4 mars 2016, la CGT manifestait devant le siège de la Mutualité sociale agricole du Var pour soutenir Gilles Piazzoli, sanctionné d'un avertissement par sa direction pour avoir utilisé la messagerie interne de la MSA à des fins syndicales et politiques.

Un nouveau rassemblement était organisé hier en début d'après-midi devant le palais de justice où, après deux reports d'audience, Gilles Piazzoli comparait devant le conseil de prud'hommes pour obtenir la levée de la sanction.

«*On ne censure pas la vérité historique*», a affirmé devant une vingtaine de manifestants, Gérard Battara, responsable de

l'union locale CGT. Dans le mail qu'on lui reproche en réponse à une communication de la MSA qui «*niait et effaçait la référence à Ambroise Croizat dans la création de la Sécurité sociale*», l'intéressé réaffirmait que c'est bien ce «*métallo CGT, ministre communiste, qui a donné vie à cet héritage du Conseil national de la résistance*».

Après les interventions d'Olivier Masini pour l'Union départementale CGT et Lionel Zaouati de la Fédération des organismes sociaux, les manifestants ont rejoint la salle d'audience. Le délibéré sera rendu le 3 avril prochain.

E.C.



La délégation CGT rassemblée hier en début d'après-midi devant les grilles du palais de justice.

(Photo Dylan Meiffret)